

## LA LETTRE

# SÉCURITÉ

## DE LA MAIRIE DU XVI<sup>e</sup>

### EDITO **HALTE À LA POLITIQUE DU FAIT ACCOMPLI !**



**Jérémy REDLER**  
Maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement

A deux reprises, ces dernières semaines, notre arrondissement a encore été ciblé pour nous imposer des mesures susceptibles d'en compromettre la tranquillité et la sécurité. Ainsi avons-nous appris, par un mail de la Ville de Paris, la réquisition dès le 22 mai du Gymnase Jean-Bouin pour y loger des familles « à la rue », soit 85 personnes au total. Une réquisition bien mal venue pour les scolaires, à quelques jours des épreuves sportives du bac... Face à la mobilisation de la mairie du XVI<sup>e</sup> aux côtés des utilisateurs du gymnase et des habitants du quartier, la préfecture d'Ile-de-France et la mairie de Paris ont finalement trouvé des solutions d'hébergement qui ont permis de libérer les lieux deux semaines plus tard. Le procédé n'en reste pas moins inadmissible.

Autre exemple de cette politique du fait accompli : l'annonce début avril de l'installation dans l'hôpital Chardon-Lagache d'un centre de demandeurs d'asile, sans concertation ni information préalable des élus du XVI<sup>e</sup>. Je me suis rendu sur place et j'ai immédiatement saisi les autorités responsables, l'AP-HP et le ministère de la Santé, notre sénateur Francis Szpiner a posé une question écrite au ministre de la Santé... Le tout sans réponse. Devant un tel mépris, la mairie du XVI<sup>e</sup> a lancé une pétition, qui a recueilli à ce jour près de 4000 signatures, et a soutenu la manifestation organisée le 30 mai par un collectif citoyen (*lire ci-dessous*). Avec vous, nous nous battons jusqu'à l'annulation de ce projet !

### FOCUS SUR **NOUVEAU COMBAT POUR CHARDON-LAGACHE**

Depuis plusieurs années, la mairie du XVI<sup>e</sup> porte un projet qui devrait faire l'unanimité : implanter dans les locaux de l'ancien hôpital Chardon-Lagache un centre d'accueil et de soins pour femmes victimes de violences conjugales. Ce qui répondrait à des besoins évidents, un tel lieu n'existant pas dans l'ouest parisien, et serait conforme à la vocation du terrain, dédié aux activités de santé. Il y a deux ans, les habitants et les élus municipaux avaient ensemble fait échec à une idée folle de la mairie de Paris et de l'Agence régionale de santé : y faire venir des toxicomanes addicts au crack ! Au lieu de les soigner dans un endroit isolé et fermé, seule possibilité pour les sevrer, ils se proposaient de les installer au milieu d'un quartier où habitent plus de 10000 enfants scolarisés, sans dispositif réel de sécurité. A la place, un des bâtiments accueille désormais des femmes devant recevoir des soins après leur maternité.

Mais ce n'était que partie remise ! Nous apprenions en avril, par des fuites sur les réseaux sociaux, le projet d'implanter dans un autre bâtiment un centre d'accueil de demandeurs d'asile, comme par hasard géré par l'association Aurore, fidèle agent d'exécution de la mairie de Paris. Le 6 mai, Jérémy Redler demandait une réunion d'urgence à la maire de Paris, au directeur de l'AP-HP et aux ministres

chargés de la Santé. Le 14 mai, au lendemain d'une réunion à la mairie du XVI<sup>e</sup> organisée par l'association « Agir ensemble pour Chardon-Lagache », Francis Szpiner posait au Sénat une question écrite au ministre délégué à la Santé. En l'absence de toute réponse, les élus décidaient de soutenir la manifestation organisée par l'association le 30 mai devant l'hôpital. Une manifestation qui fut un grand succès, plus d'un millier de personnes s'étant déplacées, à l'exception remarquable du député de l'arrondissement. Ce combat ne fait que commencer !



Jérémy Redler, Francis Szpiner et les élus du XVI<sup>e</sup> à la manifestation du 30 mai. (DR)

# DANS LE QUARTIER DE LA PORTE DE SAINT-CLOUD UNE LUTTE QUOTIDIENNE POUR PLUS DE SÉCURITÉ



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

Depuis plusieurs années, le quartier de la Porte de Saint-Cloud est au cœur des priorités de la mairie du XVI<sup>e</sup> en matière de sécurité. Accès faciles depuis l'extérieur, composantes sociologiques et densité du tissu scolaire sont parmi les explications avancées pour expliquer une situation parfois préoccupante. Une priorité qui explique le nombre très important d'opérations de sécurisation menées quotidiennement par la police nationale, aidée de plus en plus par la police municipale et en liaison avec le GPIS dans les immeubles sociaux, afin d'assurer la tranquillité publique. En présence d'élus de l'arrondissement, deux réunions d'information seront organisées pendant la seconde quinzaine de juin par le commissariat du XVI<sup>e</sup> pour faire le point sur la situation avec les habitants de l'avenue Marcel-Doret et ceux de l'avenue Dode de la Brunerie, qui seront conviés dans leurs immeubles respectifs.

Mais ce combat pour davantage de sécurité passe aussi par la lutte contre certaines activités ou incivilités qui détériorent l'atmosphère d'un quartier et le rendent plus

perméable à la délinquance. C'est ainsi qu'un commerce proche, défavorablement connu et maintes fois signalé pour ne pas respecter les règles d'hygiène et de sécurité, mais aussi pour approvisionner les jeunes du secteur en produits interdits aux mineurs, comme le protoxyde d'azote, vient de faire l'objet d'une fermeture administrative décidée par le préfet de Police. De même, après de multiples demandes du maire d'arrondissement et plusieurs mois d'attente, nous avons obtenu le 9 avril l'évacuation du square Roger-Coquoin, dont un des tunnels était squatté par des individus alcoolisés, agressifs et dangereux. Notre détermination pour la sécurité de la Porte de Saint-Cloud est donc totale : là comme ailleurs, nous ne lâcherons rien !



Le 9 avril, évacuation du square Roger-Coquoin (DR).

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Vacances tranquilles

Vous quittez votre résidence principale pour une durée comprise entre 3 jours et 3 mois ? Au plus tard 3 jours avant votre départ, inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances, qui organisera des patrouilles de police, de jour comme de nuit, aux abords de votre domicile et vous préviendra en cas d'anomalie. Pour vous inscrire, faites-le en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou sur [www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr), ou rendez-vous au commissariat central du 62 avenue Mozart. A noter que l'OTV fonctionnera bien sur Paris pendant toute la période des Jeux olympiques et paralympiques.

### A la paupière

Le 6 mai, les enquêteurs du SAIP 16 (police judiciaire) mettaient sous surveillance puis interpellaient un individu se livrant au vol dit « à la paupière ». Il équipait des distributeurs automatiques de billets d'un système permettant de retenir les billets de banque au moment de la distribution. La victime, pensant à un dysfonctionnement de l'appareil, quittait généralement les lieux, pensant régler ce problème ultérieurement avec l'agence bancaire. L'individu n'avait plus ensuite qu'à récupérer les billets en retirant son dispositif. Six faits et neuf victimes ont pu lui être imputés pour un préjudice total de plus de 1500€. Il a été déféré au parquet de Paris.

### Parties communes

Une gardienne de l'avenue Paul-Doumer appelait la police le 24 mai, après avoir constaté la présence de deux individus dans les parties communes et les avoir mis en fuite. Sur place, les policiers repéraient les individus et

procédaient à leur interpellation. Deux sacs, contenant divers objets dérobés, étaient également retrouvés dans les parties communes de l'immeuble, dans lequel une porte d'appartement avait été forcée. Les enquêteurs du SAIP16 étaient chargés de l'enquête.

### Chez les pompiers



A l'invitation de l'adjudant-chef Julien Defoset, chef du centre (à droite sur la photo), Jérémy Redler, maire du XVI<sup>e</sup>, s'est rendu en compagnie de ses adjoints Katherine de Meaux et Gérard Gachet au traditionnel déjeuner du centre de secours Dauphine, rue Mesnil. L'occasion de féliciter les sapeurs-pompiers du centre, ainsi que leurs collègues du centre Auteuil, pour le travail accompli quotidiennement au service des habitants de l'arrondissement, et pour examiner avec l'adjudant-chef les modalités du grand bal traditionnel qui aura lieu pour la deuxième année consécutive rue Mesnil le soir du 13 juillet.

### Contrôle fructueux

Deux femmes au comportement suspect étaient repérées le 17 mai par des policiers de la BAC 16. Dissimulant leurs visages, elles entraient dans des halls d'immeuble puis cherchaient à pénétrer dans les parties communes. De plus, elles se déplaçaient à bord d'un véhi-

cule dans lequel elles cachaient les clés lorsqu'elles en sortaient, de façon à ne pas les garder sur elles. Les policiers décidaient alors de les contrôler ainsi que leur voiture. Plusieurs caches recelant le butin étaient alors découvertes ainsi que divers bijoux, plusieurs milliers d'euros et le parfait nécessaire du cambrioleur (tournevis, kit de crochetage, etc.). Après leur garde à vue, les deux femmes ont été déférées au parquet de Paris.

### Conflit incendiaire

En conflit avec un expert, un individu, après l'avoir menacé à plusieurs reprises, a mis le feu à son véhicule dans la nuit du 6 au 7 mai. L'incendie s'est alors propagé, détruisant douze voitures et six deux-roues garés rue Eugène-Manuel et dégradant sérieusement les façades des immeubles environnants. Grâce à une lettre de menaces retrouvée sur place, les enquêteurs du SAIP 16 identifiaient rapidement l'auteur présumé, localisé et interpellé le jour même. Ayant reconnu les faits, l'individu a été déféré devant le Parquet de Paris et placé en détention provisoire jusqu'à son jugement, prévu fin juin.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du XVI<sup>e</sup> - Numéro 36 | Juin 2024

.....  
Directeur de publication : Astrid RENOULT

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail  
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>